Rentrée scolaire 2010-2011

Note d'information au candidat

Accès en seconde professionnelle (bac pro 3 ans)

RECRUTEMENT SPECIFIQUE
MARINE NATIONALE / EDUCATION NATIONALE

SECONDE PROFESSIONNELLE
Electrotechnique énergie, équipements communicants

et

SECONDE PROFESSIONNELLE
Maintenance des Equipements Industriels

Lycée professionnel Rompsay
Avenue de Périgny
17025 LA ROCHELLE
05-46-00-22-80

Document réalisé avec le concours du lycée Rompsay de La Rochelle et le CIRFA

1. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Pour postuler à l'entrée en Bac Pro, il faut :

- Avoir un niveau de 3ème
- Etre de nationalité française
- Avoir moins de 25 ans à la fin du cycle de préparation du bac professionnel 3 ans

2. CALENDRIER DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT

- avril et mai 2010 : entretien de motivation avec la Marine nationale

- juin 2010 : chaque candidat devra suivre la procédure d'affectation valable pour tout accès en seconde professionnelle de l'académie de Poitiers.

- début juillet 2010 : envoi de la notification des affectations aux élèves candidats

---

Les candidats devront avoir un entretien de motivation avec la Marine Nationale au cours des mois de mai et juin à l'adresse suivante :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
La Rochelle
27, quai de Marans – 17000 LA ROCHELLE
Tél : 05-46-28-23-28
Courriel : cirfa.larochelle@recrutement.marine.defense.gouv.fr
ou
Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
Poitiers
105, Bd du Grand Cerf
BP 404 – 86010 POITIERS Cedex
Tél : 05-49-61-02-02

Le contact pris auprès du CIRFA pour cet entretien est de la responsabilité du candidat et de sa famille. L'établissement d'origine n'est pas tenu responsable de cette démarche pour ses élèves.

Les candidats originaires de l'académie de Poitiers seront informés par leur établissement actuel de la démarche à suivre pour la saisie informatique de leurs vœux de poursuite d'études en juin 2010.

Les candidats originaires d'une autre académie auront à disposition sur le site de l'académie de Poitiers (http://www.ac-poitiers.fr / orientation-insertion) la démarche et les documents utiles à la saisie des vœux par leur établissement actuel.

Il est conseillé aux candidats intéressés par le bac professionnel Electrotechnique énergie, équipements communicants ou par le bac professionnel Maintenance des Equipements Industriels Marine nationale/Education nationale préparés au LP Rompsay de la Rochelle de demander cette même spécialité dans une section de bac professionnel propre à l'Education nationale, en cas de refus d'accès par la Marine nationale.

DEROULEMENT DE LA SCOLARITE :

La classe de seconde professionnelle, après la troisième, fonctionne comme une classe normale de seconde professionnelle électrotechnique ou maintenance des équipements industriels : même horaire et six semaines de stage en entreprise. Des contacts sont pris utilement avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées.

C'est en première bac (deuxième année de formation) que les tests et la visite médicale de la Marine Nationale auront lieu. Leur validation est obligatoire. Pour celles et ceux qui n'y auront pas satisfaits, elles (ils) pourront poursuivre leur scolarité en Bac Pro ELEEC ou MEI, existants au LP

En première bac pro, les élèves effectuent un stage de deux semaines dans la Marine, et six semaines dans une entreprise

En terminale, les élèves effectuent un stage de huit semaines dans les installations de la Marine nationale ; ils perçoivent alors une prime de stage.

Après obtention du bac, les élèves peuvent signer un contrat avec la Marine nationale.